

Adjoint au Chef de service Police municipale

Description

Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'est vous ?

Commune dynamique et centrale de la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX** compte plus de 32 000 habitants.

La Ville est répartie sur 8 secteurs, pour une superficie de plus de 11km2. Avec la présence du centre commercial régional de saint Quentin en Yvelines, de sièges sociaux et d'une gare SNCF, notre commune reste très attachée à son environnement, en veillant à son cadre et à la qualité de vie qui y régne.

La Ville a par ailleurs la volonté de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

Le poste

Le contexte :

Notre service de Police Municipale est composé du Chef de service, de 20 Policiers et 12 ASVP. Pour accompagner les équipes sur le terrain, la ville exploite le réseau de vidéosurveillance (76 caméras) de jour comme de nuit.

Pour maintenir la qualité du vivre ensemble, la ville porte un projet ambitieux autour de la sécurité publique. A ce titre, le service cherche à renforcer ses effectifs.

Vos missions :

En lien direct avec le chef de service de Police municipale, vous mettez en œuvre les directives données pour le maintien de la tranquillité sur la ville.

Vous accompagnez les agents pour la réalisations des missions qui leur sont confiées dans le respect des règlements et procédures établies. Vous assurez de l'application des consignes générales ou ponctuelles et en rends compte.

Veillez au respect, des dispositions du code de déontologie et des règlements propre au service. Vous rendez compte à sa hiérarchie des manquements constatés.

Vous exécutez dans la limite de ses attributions et de son autorité, les tâches relevant de la compétence du maire que celui-ci lui confie en matière de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Constatez par procès-verbaux les infractions au code de la route qu'il est habilité à constater.

Vous secondez et rendez compte à l'officier de police judiciaire territorialement compétent de tous crimes, délit ou contraventions dont il a connaissance.

Assurez une relation de proximité avec la population. Vous avez un rôle de conseil et d'assistance auprès des administrés.

Rendez compte, par écrit ou par oral, à sa hiérarchie des événements survenus pendant le service et des dispositions prises.

Par sa présence dans les quartiers, vous participez aux actions de prévention de la délinquance.

Assurez la gestion opérationnelle du service en l'absence du chef de service pour l'organisation des plannings, l'affectation des missions, la réalisation et la transmission des synthèses d'activités.

Votre profil

Vous êtes titulaire et justifiez d'une expérience significative dans la fonction.

Vous disposez d'une forte aptitude au management d'équipe, de qualités d'organisation et de gestion administrative prouvées, de qualités relationnelles reconnues.

Avantages et condition d'exercice :

travail de jour ou en soirée

-Horaires irréguliers, avec amplitude variable

- â?? Respect du code de dÃ©ontologie et sens du service public
- â?? Respect des rÃ©glements propres au service de Police Municipale
- â?? Port dâ??une tenue spÃ©cifique

Vos compétences techniques :

-Connaissance des codes et rÃ©glements relatifs à lâ??exercice de sa profession

Vos Aptitudes :

- Capacité dâ??encadrement et dâ??animation des équipes
- Diplomatie
- Disponibilité
- RÃ©activité
- Assiduité
- Capacité dâ??analyse
- Esprit dâ??équipe

Horaires de travail:

Amplitude de 10 heures établies mensuellement sur le planning de travail en décalage du roulement pour assurer un accompagnement de lâ??ensemble du service de nuit.

Ponctuellement les horaires définis peuvent varier en fonction des manifestations ou événements particuliers.

Horaires conventionnels : 14H00 à 00H00, suivant le roulement des équipes de jour soit un week-end de travail sur deux. Si absence du responsable (au moins une semaine), les horaires s'alignent avec les équipes de jour de 7H00 à 17H00.

Spécificités :

Autorisation préfectorale pour le port d'armes des catégories B et D telles que : pistolets semi-automatique 9 mm,

Pistolet à impulsions électriques,

Aerosol gaz CS,

Bâton de défense de type matraque télescopique,

Titulaire du permis de conduire pour la catégorie de véhicule B.

Droit aux congés: 20 CA + 2 jours de prénibilité

Une journée de cohésion au bénéfice de tous les agents du service

Action sociale : PLURELYA (chances vacances, coupons sportifs), participation complémentaire santé (mutuelle) et prévoyance

Rémunération :

Rémunération indiciaire selon statut

+ 13ème mois

+ régime indemnitaire comprenant : une part fixe (30%), une part variable mensuelle (versée à hauteur de 100%), une part variable annuelle selon évaluation

+ heures supplémentaires régulières payées mensuellement + 1 dimanche payé 10h

+ heures supplémentaires selon événements

+ jours fériés : rémunération en double ou payés en heures supplémentaires

[Candidater](#)